

Débat public Calais Port 2015

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

Cahier d'acteurs n°42



Siège social :
M.R.E.S
23 rue Gosselet
59000 Lille

Centre technique du patrimoine
maritime de la Côte d'Opale (Chantier naval)
25 rue de Cronstadt
62100 Calais
frcpm@wanadoo.fr
www.patrimoine-maritime.com

Contribution de la **Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritimes Nord-Pas de Calais**

« Il y a les ports qui font leur ville, qui sont leur ville ... »

Björn Larsson, marin et romancier suédois

Ainsi est Calais, ville née de la mer.

Le Nord-Pas de Calais, avec ses 145 kilomètres de côtes et ses trois grands ports, Calais, Boulogne et Dunkerque est incontestablement, une grande région maritime. Par sa richesse littorale naturelle, par sa longue histoire tissée de liens constants entre l'homme et la mer, la Côte d'Opale est aujourd'hui l'héritière d'un important passé maritime.

« L'Histoire est l'intelligence de l'avenir »

Edmond Michelet

Le maritime : un champ patrimonial ?

Patrimoine et culture maritimes :

la mémoire de la mer - la mémoire des villes portuaires

Est considéré constitutif du **Patrimoine maritime** l'ensemble des éléments matériels et immatériels liés aux activités humaines qui ont été développées dans le passé, récent ou plus ancien, en relation avec les ressources et le milieu maritimes. Le patrimoine maritime lie à la fois les aspects naturels du littoral et les usages des hommes. Des hommes qui sans cesse et partout se sont adaptés à l'environnement littoral pour l'exploiter. Ainsi, le patrimoine maritime ne se limite pas aux seuls bateaux : villes, ports, arsenaux, forts à la mer, habitat maritime, phares, jetées, môles, bassins, quais, écluses, cale de radoub, hangars portuaires, etc sont autant de traces qui témoignent du lien qu'a entretenu l'homme avec la mer et de son adaptation à ce milieu souvent difficile.



Suite page 4

La Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritimes Nord-Pas de Calais

Fondée en 1986, la Fédération régionale pour la culture et le patrimoine maritimes (FRCPM) est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général. Elle coordonne des actions de recherche, de conservation, de restauration et d'animation en faveur du patrimoine maritime du Nord-Pas-de-Calais.

De Dunkerque à la baie de Somme, elle rassemble une cinquantaine d'associations, des musées et des hommes (une centaine d'adhérents individuels) soucieux de protéger et de valoriser la culture de leur littoral. Au service de ses adhérents, la Fédération coordonne, conseille, relaie et informe. Elle est dirigée par un conseil d'administration constitué de 15 membres représentatifs de tout le littoral, assistés de 5 permanents.



Plus de 20 ans d'activités

Depuis plus de 20 ans, la FRCPM a réalisé ou soutenu des actions d'inventaire, de recherche, mené des opérations de sauvetage ou de reconstruction de bateaux traditionnels, favorisé le développement de plusieurs musées maritimes et développé les fêtes de la mer sur l'ensemble du littoral. Aujourd'hui, elle poursuit activement son action de protection et de valorisation du patrimoine et de la culture maritimes du Nord-Pas-de-Calais.

A la reconquête de l'héritage maritime du Nord-Pas-de-Calais

La FRCPM, ce sont des associations, des musées et une communauté unis pour :

Faire vivre et transmettre la mémoire de notre littoral

Collecter et diffuser les témoignages, les savoir-faire et les traditions

Sauvegarder les éléments de notre patrimoine

Préserver et faire découvrir les sites et les traditions maritimes

Préserver, renforcer et animer la flottille de bateaux du patrimoine

entretenir, restaurer, reconstruire les bateaux traditionnels

Développer les fêtes de la mer du littoral Nord-Pas-de-Calais

Valoriser leur authenticité et leur diversité

Promouvoir la culture et le patrimoine maritime de la Côte d'Opale

En participant aux grandes fêtes maritimes françaises et européennes

En menant des actions soutenues de communication

Édition annuelle du guide des Fêtes de la Mer et de l'Eau

La FRCPM est membre de l'**European maritime heritage**, elle siège à la **Fondation nationale pour le patrimoine maritime et fluvial**, au comité national de l'**Old gaffers association** (association internationale de propriétaires de voiliers traditionnels), et travaille en partenariat avec l'association des **Amis des grands voiliers**, représentant français de l'**International sail training association**.

Ses partenariats avec les collectivités

A partir de 1996, la FRCPM a mené en partenariat avec les différents organismes et collectivités territoriales de la Côte d'Opale, le Syndicat mixte de la Côte d'Opale (SMCO) et la Région, une réflexion sur les actions à réaliser en faveur du patrimoine maritime. Cette réflexion a abouti à la rédaction, en 1997, du programme "**15 actions en faveur du patrimoine maritime régional**", puis à la réalisation d'une partie de ces actions et études, avec le soutien régulier du **Conseil régional, du Conseil général du Pas de Calais, du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale, de communes et agglomérations littorales** et notamment de la **Chambre de commerce et d'industrie de Calais**.

La FRCPM est à l'origine du **projet eurorégional "Route du patrimoine maritime"**, qui a bénéficié de financements de l'Union européenne. Porté aujourd'hui par le SMCO, ce projet rassemble de nombreuses communes littorales du Pas-de-Calais. En tant que partenaire, la FRCPM a joué un rôle actif de conseil, de suivi, d'animation et de communication.

La **Charte de développement du littoral** élaborée par le SMCO souligne l'importance de la préservation et de la valorisation du patrimoine maritime.

Le **Schéma régional de développement durable du tourisme et de loisirs** (2006-2020) a mis en évidence et retenu comme filière prioritaire d'identité régionale celle du patrimoine maritime. Le Conseil régional en a confiée l'animation à la FRCPM.

La FRCPM a vu depuis ses partenariats avec la Région Nord-Pas-de-Calais et le Département du Pas de Calais confirmés par deux conventions pluriannuelles d'objectifs qui lui permettent de mener à bien un certain nombre d'actions.

La FRCPM à Calais : ses associations - ses actions

- **Soutien et coordination des associations** calaisiennes adhérentes engagées dans la préservation et la transmission de la culture et des héritages maritimes (association Calais histoire et traditions, Club de modélisme naval du Calais, Opale Tour - Phare de Calais, les Chalets de Calais, Association calaisienne des amis des marins, la Société des régates de Calais, la Courguinoise, les Dames de la Halle, la Palette de

la Côte d'Opale, la Cour d'artistes, etc.)

- Conception et organisation des premiers grands événements patrimoine maritime à Calais (en alternance avec Boulogne/Mer) avec le soutien majeur de la CCI de Calais et de la Région : le "**Rallye des Old Gaffers**" en 2004, "**Port de Calais 2006**" (bassin Ouest), "**Port de Calais 2008**" (bassin Carnot), et "**Escales à Calais 2009**" (bassin Ouest).



- Réalisation et animation des villages du patrimoine maritime sur les grands événements nautiques organisés par la CCI de Calais en 2005 et 2007 (**Round Britain race**)
- Organisation d'escales de grands voiliers à Calais : *Sédov, Grand Turk, Mercedes, Belem, Recouvrance, etc...*
- Conception et réalisation d'expositions sur l'histoire maritime calaisienne présentées à l'occasion des fêtes maritimes et des journées du Patrimoine : **"Port de Calais : 200 ans d'histoire maritime"** et **"100 ans d'histoire du Transmanche Calais 1814-1914"** à partir notamment des archives de la CCI de Calais.
- Contribution à la connaissance de l'**histoire**

maritime locale : conférences, soutien des publications de M. Domain : *Le Courgain maritime (2006)* - *Le Pluviôse : une tragédie calaisienne (2007)* et projet d'édition du livret de l'exposition : *"100 ans d'histoire du Transmanche Calais 1814-1914"*.

- Réalisation des opérations régulières de **"collectage de la mémoire maritime calaisienne"** auprès de la population en partenariat avec l'association "Calais Histoire et Traditions" (numérisation et sauvegarde de documents liés à la mémoire maritime, aux activités portuaires,...)
- Initiation, conseil et promotion de la **Route du patrimoine maritime Eurorégional** dont ont bénéficié le Fort Risban et le Phare de Calais

et soutien au projet de réhabilitation de la salle du Minck.

- Soutien logistique et promotion des **expositions, animations et fêtes locales** liées aux traditions maritimes portées par les associations adhérentes (Fête du hareng, etc...)
- Constitution d'une **flottille de bateaux** du patrimoine sauvegardés à Calais et destinés à naviguer après leur restauration : *le Guillemot, le Patron Léon Avron, la Lorette,...*
- L'ouverture d'un **chantier naval** à Calais pour le patrimoine : le Centre technique du patrimoine maritimes de la Côte d'Opale (CTPMCO) avec le soutien de la Fédération maritime, de la CCI de Calais et de la Région Nord- Pas de Calais.

Un chantier naval à Calais pour le patrimoine et l'insertion

Créé par la FRCPM en 2007 sur le site de l'ancien chantier naval calaisien (CCRN), le Centre technique du patrimoine maritime de la Côte d'Opale (CTPMCO) situé près du bassin Carnot a pour vocation la restauration et l'entretien des bateaux du Patrimoine. Il sert également de base logistique pour le matériel utilisé à l'occasion des expositions et des fêtes maritimes régionales. La Conseil régional, en charge des ports de Calais

et Boulogne/Mer, a attribué le site de l'ancien chantier naval à la Fédération maritime, association de professionnels portuaires, en convenant qu'une partie de l'espace soit dévolue à la FRCPM pour y implanter et mener ses activités.

Le chantier naval de la FRCPM y a accueilli en 2008 un chantier école associant travail du bois, sensibilisation au patrimoine et insertion

professionnelle et citoyenne... Encadrés par un charpentier de marine professionnel, les stagiaires se sont attaqués aux premiers travaux de restauration des bateaux entrés en chantier et à la préparation de plusieurs manifestations maritimes.

Une flotte variée en chantier

Plusieurs bateaux sont aujourd'hui entrés en chantier à Calais. Parmi eux, le dundee *Lorette*, un voilier de travail en bois typique des unités utilisées jadis, en nombre, pour la pêche à Calais. Le bateau construit en 1907, est le plus ancien voilier traditionnel retrouvé et conservé en état de naviguer du Nord-Pas de Calais. La *Lorette* est entrée en chantier en 2008 et attend depuis sa restauration qui est aujourd'hui suspendue faute de financement. Pour autant, la FRCPM, qui mesure l'intérêt majeur de la conservation de ce dernier bateau traditionnel du Nord-Pas de Calais, pour le Patrimoine et les générations futures, souhaiterait restaurer la *Lorette*. La FRCPM envi-

sage son exploitation touristique et culturelle : *Lorette* pourrait, une fois restaurée, proposer des sorties en mer à destination du grand public et des jeunes. Pour concrétiser son projet d'achat et de restauration du dundee *Lorette*, la FRCPM vient de lancer une souscription...

Le chantier naval de Calais abrite également le *Patron Léon Avron*, l'ancien canot de sauvetage de la station de Calais, en service de 1977 à 1993. Il s'agit du premier canot tous temps de nouvelle génération mis en service par la SNSM sur le littoral. Après avoir rendu de loyaux services et contribué au sauvetage de nombreuses vies humaines, le canot a été cédé en 2004 par la SNSM à la FRCPM, il est

classé "Bateau d'intérêt patrimonial" en 2007. Il attend aujourd'hui la suite de sa restauration. Une fois remis à l'eau, le bateau pourrait également proposer des sorties en mer.

En 2008, le chantier-école a restauré la grande Yole de Dunkerque "Profil pour l'Avenir" et une série de 5 barques à clins utilisées par la base de voile d'Armentières..

Faute de financements suffisants, la FRCPM n'a pu reconduire de chantier école pour l'année 2009. Elle va rencontrer les différents partenaires pour que cet outil en faveur de notre patrimoine soit aussi l'instrument concret de l'économie sociale et solidaire.





Le patrimoine maritime regroupe ainsi l'ensemble des éléments naturels, culturels, matériels, immatériels, mobiliers, immobiliers dont la localisation et l'usage affirment le rôle de la mer.

Le patrimoine maritime :

« la perception active des traces que suscitent les usages des mers et des littoraux par les hommes »

François Chappé, Académie de marine

Les récentes mutations de la société française s'accompagnent de l'affirmation de nouveaux patrimoines : naturel, rural, industriel, minier, fluvial et maritime, etc. Ces nouveaux patrimoines se reconnaissent des mêmes motivations parmi lesquelles la quête de mémoire, l'affirmation et la valorisation d'identités collectives locales, de savoir-faire et de spécificités, la conservation à des fins de transmission... Dans le champ élargi des usages patrimoniaux et avec plus ou moins de précocité et de vigueur selon les régions, le mouvement de reconnaissance et de sauvegarde du patrimoine maritime se structure sous l'impulsion souvent de quelques passionnés, puis d'associations qui se fédèrent. Alors qu'on se bat pour conserver ici un navire, là-bas une jetée, un phare, des outils, des archives, des musées fondés sur la valorisation de la vie et de la culture maritimes locales voient le jour. Parallèlement s'organisent sur le littoral européen les premières fêtes de la mer. On renoue avec les traditions, on revendique une identité maritime collective à partager.

Le patrimoine maritime :

« Un ensemble de biens culturels liés aux activités et aux cultures maritimes conservés et mis en valeur »

Françoise Péron, Université de Bretagne

Par sa très grande richesse et sa diversité, le patrimoine maritime se révèle être incontestablement l'un des atouts majeurs du littoral français. Mais le mouvement de sauvegarde a longtemps souffert en France, avec de grandes disparités selon les régions, d'un manque de reconnaissance institutionnelle de sa valeur culturelle et touristique. Il faut, pour le comprendre, apprécier ce que sont parvenus à faire nos voisins nord-européens, pionniers de la reconversion culturelle et touristique des espaces portuaires, avec leurs importantes flottes de bateaux traditionnels, leurs grands musées et leurs grands événements maritimes.

Le patrimoine maritime calaisien

La nature semble avoir désigné Calais, port le plus proche de Douvres pour être la grande voie de communication entre l'Angleterre et le continent. L'Histoire a confirmé ce choix au fil des siècles et fait de Calais la tête de ligne d'un ancien et important service maritime. Calais et Douvres deviennent au 19ème siècle, les grands ports de trafics de passagers qu'ils sont toujours aujourd'hui. Avec 27 600 passagers en 1814, 100 000 en 1861, puis plus de 340 000 en 1889, année où l'on inaugure le nouveau port et sa grande gare maritime, Calais devient 1er port de voyageurs de France, place qu'il occupe toujours aujourd'hui.

Le service régulier de passagers entre Calais et Douvres commence en 1814 avec le retour de la paix entre la France et l'Angleterre. Il n'a connu, depuis, aucune interruption hormis celle des guerres et n'a cessé de se développer jusqu'à nos jours. La liaison maritime transmanche atteint ainsi deux siècles d'activité et de développement.

Si un certain nombre des traces du passé maritime de la ville ont disparu au fil des conflits et des mutations, il reste cependant à Calais, dans le paysage portuaire, des éléments qui témoignent du riche passé maritime de la ville et de l'histoire d'un port qui s'est peu à peu agrandi et développé : parmi lesquels le bassin du Paradis, l'emplacement historique du quai de la Colonne, celui du quartier maritime, le *Courgain*, le fort Risban dont la vocation maritime remonte au Moyen-Age, le phare et son ancêtre la Tour du Guet, la jetée Ouest

renovée, le bassin Ouest (premier bassin à flots), le bassin Carnot et la cale de radoub, la batellerie, des hangars portuaires, etc.

Ainsi, le projet Calais Port 2015 s'inscrit dans la suite logique des grands aménagements qu'a connus le port de Calais au cours de ces deux derniers siècles : creusement des premiers bassins à flots au 19ème siècle, aménagement des bassins de chasses, construction des écluses et des jetées, des gares maritimes et des liaisons ferroviaires, et puis plus récemment, dans les années 80, de la construction du bassin Henri Ravisse. Ces travaux avaient déjà consisté en leur temps à l'extension sur la mer, de l'espace portuaire. Ces aménagements répondaient déjà, en 1889 notamment, aux besoins nouveaux d'un trafic toujours croissant, à l'accueil de navires toujours plus grands, à la volonté de favoriser toujours plus, la rapidité d'accès et d'embarquement des passagers pour l'Angleterre.



Calais Port 2015

Consciente des enjeux économiques, techniques et sociaux qui motivent les différents acteurs du projet d'extension portuaire dans sa réalisation, la Fédération régionale pour la culture et le patrimoine maritimes Nord-Pas de Calais soutien le projet Calais Port 2015.

La FRCPM tient à partager **“l'idée que les éléments du patrimoine maritime, comme les bateaux traditionnels, les installations portuaires historiques et les musées maritimes peuvent être des éléments clefs du nouveau économique, du développement régional et de la création d'emploi locaux” tout en étant les garants de l'attractivité et de la fréquentation touristique des espaces portuaires reconvertis.** (Déclaration de Rotterdam - 6^{ème} congrès de l'European maritime heritage - 2007).

Toutes ces préoccupations sont reprises par le Grenelle de la Mer dans ses préconisations “inventorier, sauvegarder, valoriser, labéliser, soutenir les acteurs, etc.”.

• **La relation ville/port** tient, pour une part essentielle, à **la réalité et à la qualité de la relation entre l'homme et la mer**, entre l'habitant et le port, entre le citoyen et le maritime... Cette conscience maritime, constitutive de l'identité collective qui participe à la force d'un territoire et de ses activités, s'appuie sur la connaissance et la pratique de ces milieux et de leurs activités passées et présentes. L'intérêt régulier des Calaisiens et leur présence massive sur le port à l'occasion des grands événements maritimes (rassemblement de bateaux du patrimoine et grandes courses à la voile) témoignent de la pertinence de ces actions. Il est important de continuer à aider les Calaisiens, il faut s'en donner les stratégies et les moyens, à se ré-approprier ou à se construire une culture et une identité maritimes vivantes.

Leur donner les moyens de cesser de tourner le dos à la mer, en reconsidérant la relation ville-port, en rendant accessibles et intelligibles les espaces et les activités portuaires :

1. Valoriser le port historique, rendre accessibles et attractifs les espaces portuaires libérés de leurs anciennes fonctions - leur donner une dimension touristique, culturelle et patrimoniale (circuits de découverte, signalétiques d'interprétation, valoriser l'activité de la pêche artisanale, encourager les activités nautiques, les classes de mer, proposer des embarquements,...)

2. Rendre visible et intelligible le port moderne : aménager des formes d'accessibilité tenant compte des problématiques de sécurité et de fonctionnement (belvédère, plate-formes, interprétations multimédia, circuits, digues ou jetées accessibles, etc.)

Dans le cadre de la réorganisation envisageable des sites portuaires, la FRCPM encourage le développement des espaces dévolus à **la plaisance dans sa diversité** (pêche promenade, voile, etc.), à l'accueil et aux escales qui constituent un élément du développement économique, touristique et culturel local. Il importe d'avoir une attention particulière à la plaisance locale constitutive d'une part de l'identité maritime calaisienne et de sa vitalité. Celle-ci doit être encouragée (formation au nautisme, ...) et accessible au plus grand nombre. Respectueuse du sens marin, elle doit aussi être responsable et compatible avec les exigences du trafic maritime commercial.

La FRCPM soutient le projet d'excellence territoriale concernant le **bassin Ouest** et souhaite que ses aspects maritimes soient particulièrement réfléchis et réussis : activités, requalification des quais, installations d'accueil, etc.

Par ailleurs, la FRCPM est attentive à la ré-



flexion et aux projets à venir sur l'utilisation et la requalification du site du bassin Carnot.

Le bassin Carnot est le site d'accueil des petits trafics et du cabotage, il doit le demeurer et il est souhaitable que cela puisse se re-développer au profit de l'économie portuaire et régionale. La liaison fluviale dans son gabarit actuel mérite une réflexion et une attention particulières. Les projets de requalification du site (plaisance, loisirs, urbanisme, etc.) doivent rester toutefois compatibles avec les activités maritimes présentes et futures.

Autour de la cale de radoub, dont la restauration était souhaitée, il y a un important site d'activités liées entre autres à la construction et la réparation navales dont l'existence, les savoir-faire et le développement doivent être soutenus et développés.

Le bassin Carnot, site patrimonial majeur à Calais (avec notamment le hangar Crespin) se présente aussi comme le lieu idéal de la valorisation du patrimoine et de la culture maritimes de Calais : fêtes maritimes, escales de grands voiliers, site d'accueil permanent d'une flottille de bateaux traditionnels, site du chantier de construction et de réparation navales traditionnelles, etc.)

Aussi, il serait pertinent d'ouvrir la réflexion, à savoir si Calais, à l'égal des grands ports européens et français, et aux côtés de Dunkerque et son Musée Portuaire, de Boulogne et de Nausicaà, ne mériterait-il pas de disposer lui aussi, d'un **établissement ou d'un musée maritime** (d'un type à définir : lieu de mémoire, centre d'interprétation), outil de connaissance, de communication et de valorisation du passé et du présent maritimes calaisiens, et notamment de l'histoire du Transmanche.

La réflexion doit cheminer sur la suite de la réhabilitation du fort Risban et de ses possibilités et/ou s'ouvrir à un projet d'envergure autour de la requalification du hangar Crespin et de l'espace Carnot, dans leur proximité avec le terminal Transmanche. Cet établissement serait un des outils pertinents du rapprochement de la ville et du port - ainsi qu'un atout touristique et culturel majeur de valeur pour tous.





Le rapprochement de la ville et du port, de la terre et de la mer passe par la connaissance et la pratique de la mer par les hommes : embarquer, naviguer est constructif de cette relation, d'une culture maritime vivante.

Aussi, la pratique de la plaisance et des sports nautiques doit être développée et encouragée, comme doivent l'être également les vocations et les formations liées aux métiers maritimes. A cet égard, la FRCPM propose que la **flottille de bateaux traditionnels** qu'elle s'attache à restaurer, participe à cette

dynamique tout en contribuant à l'animation touristique et culturelle du port.

Dans cette perspective et pour lui donner plus d'envergure encore, il pourrait être proposé de doter notre région et ses ports, d'un **grand bateau du patrimoine reconstruit** pour témoigner activement par exemple, de l'histoire des corsaires de la Côte d'Opale et des premières malles transmanche. L'histoire du capitaine calaisien Tom Souville est à ce titre exemplaire. Considérons à cet égard, la fierté des villes de Brest et Saint-Malo avec



Pour en savoir plus

- *Soft Values of seaports - Strategy for the restoration of public support for seaport*, Eric Van Hooydonk. - 2007 (Professeur de droit maritime à l'Université d'Anvers),
- *Le patrimoine maritime : construire, transmettre, utiliser, symboliser les héritages maritimes européens*, Françoise Péron, 2002, (Professeur à l'Université de Bretagne),
- *Les enjeux du patrimoine maritime, rapport pour la commission littorale du CNADT*, Françoise Péron, 2003.
- *Déclaration de Rotterdam - Sailing to the future*, 6^{ème} congrès de l'European Maritime Heritage - 2007.

leurs répliques de bateaux historiques Ré-couvrance et Renard.

Ce navire emblématique de notre histoire, outil de découverte du Détroit et du site des caps, ambassadeur de nos ports pourrait être construit à Calais associé aux savoir-faire locaux et régionaux. Il va de soi que son exploitation contribuerait à l'attractivité touristique du territoire.

La modernisation du *shipping* fait que les activités maritimes sont et seront de plus en plus éloignées, inaccessibles des populations. Aussi, les actions de valorisation de la culture et du patrimoine maritimes tendent à rapprocher, à rendre accessible, à recréer du lien avec les milieux maritimes, à lier les villes et les ports, les hommes et la mer.

Ces réflexions, partagées par un certain nombre de grands ports européens ont trouvé leur place dans le Livre vert sur la future politique maritime européenne. Il nous semble souhaitable que ces réflexions enrichissent les débats, les stratégies et les choix futurs concernant l'avenir du port de Calais.

Crédits photos :

F. Bertout, J. Bournisien, F. Quivrin, J.L. Molle, D. Merlen

Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées rédigées par des personnes ou groupes de personnes. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

Pour tout contact

Commission particulière
du débat public Calais Port 2015

24 place d'Armes - 62100 Calais

Tél. : 03 21 46 18 00 - Fax : 03 21 46 06 99

contact@debatpublic-calais-port2015.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Calais Port 2015

www.debatpublic-calais-port2015.org